

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">● 1 à 12 pages.....200 F● 16 à 28 pages.....600 F● 32 à 44 pages.....1 000 F● 48 à 60 pages.....1 500 F● Plus de 60 pages.....2 000 F	<ul style="list-style-type: none">● TOGO..... 20 000F● AFRIQUE..... 28 000 F● HORS AFRIQUE.....40 000 F	<ul style="list-style-type: none">● Récépissés de déclarations d'Associations...10 000 F● Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions).....20 000 F● Avis d'immatriculations10 000 F● Certification du JO500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL: 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière(Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230500316-GL déposée le 15/05/2023, Mme ODJEKE ANOUSSRA A. EPSE KADOHOU, profession greffier, demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DU BAR 3K, TOKOIN FOREVER, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LEGBASSITO , connu sous le nom de Apessito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADENYO K. A. et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à KADOHOU MAWEMBO M. et ODJEKE ANOUSSRA A. EPSE KADOHOU et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 230500317-GL déposée le 15/05/2023, M. GBOLOHA WOGNON, profession entrepreneur, demeurant et domicilié à NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à LOME AGOENYIVE , connu sous le nom de Agoènyivé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1356 et 1358 et à l'Est et au Sud par des rues de 20 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500318-GL déposée le 15/05/2023, M. GBOLHA WOGNON, profession entrepreneur, demeurant et domicilié à NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 38ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Houmbi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par le lot n° 207 et à l'Est par le lot n° 209.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500319-GL déposée le 15/05/2023, M. GBOLHA WOGNON, profession entrepreneur, demeurant et domicilié à NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 34ca situé à LOME TOKOIN NUKAFU, connu sous le nom de Akpikamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par la propriété JOHNSON Alfred, à l'Est par la propriété AHADJI Adjowa, au Sud par la propriété DOMLAN et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500320-GL déposée le 15/05/2023, M. MENSAH ADJE ZAKU, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à AGBODRAFO VERS EGLISE DE PENTECOTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 29a 22ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la collectivité EKOUSOVON et la propriété TEVI Mensah Zébété, à l'Est par les propriétés MESSAN Amekpo, EKUE NONVON Allyn et TETTEH Ekovi et au Sud et à l'Ouest par la collectivité EKOUESSOVON.

Il déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu EKOUESSOVON Dovi et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500321-GL déposée le 15/05/2023, M. KOLANI TCHIMBIANDJA, profession Ingénieurs agronomes et assimilés, demeurant et domicilié à NON LOIN DE LA STATION TOTAL D'AGOE-ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KOUMADO Kokou et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500322-GL déposée le 15/05/2023, M. ABOULAYE ZARIFOU, profession Salarié, demeurant et domicilié à LEGBASSIITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 10ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATTIGAN et au Sud par une rue de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500323-GL déposée le 15/05/2023, M. AHOOMEY-ZUNU AMEDJEAFE, profession Techniciens en électricité, demeurant et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 55ca situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et au Sud par la propriété ASRAN AGBOLI et à l'Ouest par la propriété MESSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500324-GL déposée le 15/05/2023, M. ZIEBROU ALASSANE, profession Magistrat, demeurant et domicilié à TCHITCHAO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Voudikè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et au Sud par la propriété MENSAH Ami Lolonyo, à l'Ouest par une rue existante de 14m et à l'Est par la propriété AWOUDOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500325-GL déposée le 15/05/2023, M. ZIEBROU ALASSANE, profession Magistrat, demeurant et domicilié à TCHITCHAO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Woudikè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété MISSAGBETO Afi et MISSIAGBETO Dankoè et à l'Ouest par la propriété ZIEBROU Allassane.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500326-GL déposée le 15/05/2023, Mme TOUNOU-AKUE Akuélé Mawuéwoè épouse FOLLY, profession Cadres comptables, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 40ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Vakposito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété FOLLY et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500327-GL déposée le 15/05/2023, M. OUMOROU AMINOU, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ADEWI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Amlakopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADANTOR et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500328-GL déposée le 15/05/2023, M. BOUYO POZIOUVEI, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Ségbagna, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUEDOPE et au Sud par la collectivité KOUDEKO..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500329-GL déposée le 15/05/2023, M. AGBOSSOU KOKOU ROMUALD, profession Etudiant, demeurant et domicilié à GBOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité MASSEME et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500333-GL déposée le 16/05/2023, M. ANANI KODJO, profession frigoriste, demeurant et domicilié à PRES DE L'EGLISE CELESTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 40ca situé à BAGUIDA , connu sous le nom de Elokopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 1, 2 et 4 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500334-GL déposée le 16/05/2023, Mme HOUANOU DELALI ABLAVI, profession dessinatrice bâtiment, demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'INSTITUT DEFI-TECH, SITO AEROPORT, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 41ca situé à LOME ATTIEGOU, connu sous le nom de Attiéguou, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 m, à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 452, 454 et 455A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500335-GL déposée le 16/05/2023, Mme AZIAKESSE Adèle Akouvi, profession apprenti, demeurant et domiciliée à ADAMAVO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 68ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Togo komé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété MENSAH-AMAGLO et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500336-GL déposée le 16/05/2023, Mme ASSIMTI MALABOUENA, profession déclarante en douanes, demeurant à AGOE et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 47ca situé à LOME LEGBASSITO , connu sous le nom de Légbassito , préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété LONHOGAN et YELOU et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500338-GL déposée le 16/05/2023, M. AKPAH KANGNI DIDIER, profession Mécaniciens et régulateurs de véhicules à moteur, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Adéla-komé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné à l'Est et à l'Ouest par la collectivité PASSAKOU, au Nord par une rue existante de 14m et au Sud par la propriété PASSAKOU Déwobli.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500339-GL déposée le 16/05/2023, M. ABDOU FOUSSENI DJOUMADA, profession mécanicien auto, demeurant et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Fidokpoui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOVI Amoussou Pascal et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500340-GL déposée le 16/05/2023, M. ALEXANDRE AMELEE HERVE KODJO, profession Commerçant, demeurant et domicilié à KPOGAN AGODEKE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 58ca situé à LOME KPOGAN, connu sous le nom de LOME KPOGAN, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEDANOU et au Sud par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500341-GL déposée le 16/05/2023, Mme AGBOBLI DOUGNO AYABA EPSE MENSAH-NEGLOKPE, profession Techniciens comptables, demeurant et domiciliée à AMADAHOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 21ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEHONOU Komi et au Sud par une rue de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500342-GL déposée le 16/05/2023, M. ADJOGBLE KOMI MENSAH, profession docteur, demeurant et domicilié à AGOE-LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 72ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyramé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMOUSSOU, au Sud par une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété ADONKANOU.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ADJOGBLE KOMI MENSAH, ADRA AFI EXONAM EPSE ADJOGBLE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500343-GL déposée le 16/05/2023, M. SETODJI Rigobert L. Codjo, profession Salarié, demeurant à BE KPOTA et domicilié à BÊ-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 57ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Batékope, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATIDOKOU, à l'Est par la propriété SAPE Kokou et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500344-GL déposée le 16/05/2023, Mme ADRA AFI EXONAM EPSE ADJOGBLE, profession aide laborantine, demeurant et domiciliée à SUR LA ROUTE DE LEGBASSITO ZOSSIME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBANYO et au Sud par la Route Légbassito- Zossimé de 30 m

Elle déclare que ledit immeuble appartient à ADRA AFI EXONAM EPSE ADJOGBLE et ADJOGBLE KOMI MENSAH, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500345-GL déposée le 16/05/2023, M. ASSOGBAVI Komlan Fangnon, profession cadre de banque, demeurant et domicilié à AGOE SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AZIATOKPA, à l'Est par la propriété AZIAKA et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500346-GL déposée le 16/05/2023, M. BAYOR SIBIRI TCHAA-GOLI, profession Ingénieurs civils, demeurant à AGOE-ASSIYEYE et domicilié à AGOE-ASSIYEYE NON LOIN DU MARCHE EN ALLANT VERS MISSION-TOVE , 3EME MAISON DANS LE 2ND VON A DROITE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 36ca situé à TOGBLEKOPE , connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AZOUMAH et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500347-GL déposée le 16/05/2023, M. MAGLO Kossi Anumu, profession artiste plasticien, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 30m, à l'Ouest par une rue de 16m, à l'Est par la propriété GBEGNEDJI et au Sud par la propriété AGBOGAN Komadan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500348-GL déposée le 16/05/2023, M. KPEKPASSI Raoufou, profession technicien supérieur en communication, demeurant et domicilié à BE KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Amadenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADRAKY et au Sud et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500349-GL déposée le 16/05/2023, M. AYENA FOLLY, profession Gestionnaire comptable, demeurant et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca situé à LOME, connu sous le nom de Adakpamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 802A, à l'Est par le lot n° 802C et à l'Ouest par le lot n° 801.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500350-GL déposée le 16/05/2023, Mme WILSON-BAHUN A. Adjélé Mawunyo épouse ARZOUMA, profession Salariée, demeurant à SEGBE et domiciliée à AGOE ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété GADEKA Komi et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500351-GL déposée le 16/05/2023, M. TOTOU KOMI AGBENOXEVI , profession assistant de gestion, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DU ROND POINT DE ZANGUERA, ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 42ca situé à SANGUERA , connu sous le nom de Sagnrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIAEKE et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500352-GL déposée le 16/05/2023, Mme SAGBO MAMA PHILIPPINE EPSE GAKPO, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EPL DASSEKO, DAGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 44ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété AMENOVIDETO, à l'Est par la propriété LAWSON, au Sud par la Route Nationale N° 2 Lomé- Aného de 40 m et à l'Ouest par la propriété AZIANKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500353-GL déposée le 16/05/2023, M. AWOUTE YAWO DIEU-DONNE, profession technicien génie électrique, demeurant et domicilié à ATIEGOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 66ca situé à DEVIKINME, connu sous le nom de Devikinmé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 14 m et de 12 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété KOKODOKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500354-GL déposée le 17/05/2023, M. ADAMA-HONDEGLA AYI MATHIAS, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 99ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue existante de 12 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEKU Sylvanus et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500355-GL déposée le 17/05/2023, M. ABIGUIME A JEAN-DE DIEU, profession Salarié, demeurant à LEGBASSITO et domicilié à NON LOIN DE FUCEC ATIKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Sanguera Dangbessito, connu sous le nom de Djigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété NGBEGAN et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500356-GL déposée le 17/05/2023, Mme BANASSAH Mazalou, profession Infirmière, demeurant et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 44ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zopomahe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest et au Sud par la propriété YISSOU Akpakou Kiniglo..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500357-GL déposée le 17/05/2023, M. ZOTEPE KODJO IGOR, profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité AMERICAINE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Kove, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété MESSIGA et à l'Ouest par une rue de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Il déclare que ledit immeuble lui

Suivant réquisition, n° 230500358-GL déposée le 17/05/2023, M. AHATROGA KOKOU AGBENOWOSI, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Yokoè Aglegan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m, à l'Est par le lot n° 17 et au Sud par le lot n° 19.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500359-GL déposée le 17/05/2023, M. AKOBARA KOFFI K, profession Autres professions paramédicales, demeurant à SEGBE et domicilié à MAISON A COTE DE L'EGLISE DES ASSEMBLEES DE DIEU SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 64ca situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par les lots N° 210 B et 209, à l'Est par le lot N° 212 et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues non dénommées de 14 m et de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels..

Suivant réquisition, n° 230500361-GL déposée le 17/05/2023, M. AGBALENYO DODJI, profession Techniciens du génie civil, demeurant et domicilié à ADIDOADIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca situé à TOGBLEKOPE BOUTOKOPE, connu sous le nom de Sivédomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HOLO AVLA et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500362-GL déposée le 17/05/2023, M. EDOU YAOVI DJIDJOGBE, profession Cartographes et géomètres, demeurant et domicilié à PRES DE L'EGLISE CATHOLIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à TOGBLEKOPE BOUTOKOPE, connu sous le nom de Sivédomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HOLO AVLA et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500363-GL déposée le 17/05/2023, M. DJAKOUTI MITRE, profession Personnel du culte, demeurant et domicilié à TELESSOU VERS ENTREPRISE DE L'UNION, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 10ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUGBLENOU et au Sud par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500364-GL déposée le 17/05/2023, M. SEMEGLO Kodjo, profession Agents commerciaux, demeurant à et domicilié à TOKOIN FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoeme Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité AVOUSSOU et à l'Ouest par une rue non existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500365-GL déposée le 17/05/2023, M. BEDEKELABOU PALAKI-PAWI, profession Employés de service statistique ou financier, demeurant et domicilié à MADJIKPETO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 63ca situé à ADIDOME, connu sous le nom de Silivi Copé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété TOGBUI Somagna, au Sud par la propriété ATTILA Komlavi et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500366-GL déposée le 17/05/2023, M. MEDEZI TAGBA - DAMSOU, profession Techniciens du génie civil, demeurant et domicilié à TOMDE ROUTE DE KEATO APRES LA PHARMACIE SANTE PLUS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Fiovi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AKPOTO Yao et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500367-GL déposée le 17/05/2023, Mme KONDODJI TRAORE NANA EPSE ABETE, profession Salariée, demeurant et domiciliée à FIOVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AZIAVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500368-GL déposée le 17/05/2023, M. KORONDAKOU BAWUBADI, profession Salarié, demeurant à AGOE-BELGIQUE et domicilié à QUARTIER AGOE/BELGIQUE NON LON DU BAR SOTOUBOUA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AHONKPOE, connu sous le nom de Quartier Belgique, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALI Koffi Jean et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500369-GL déposée le 17/05/2023, Mme KOUTO KAFUMAWU, profession Retraité, demeurant et domiciliée à MAISON EN FACE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE GBATOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ANEHO TOGOKOME, connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ETOU et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500370-GL déposée le 17/05/2023, M. YAO Franck, profession Mécaniciens et régleurs de véhicules a moteur, demeurant et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 55ca situé à AGBODRAFO GBODJOME, connu sous le nom de Zogbé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues existantes de 18 m et de 16 m et à l'Est et au Sud par la propriété NOAMESHIE Messan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500371-GL déposée le 17/05/2023, M. ADABLA KOSSI JEAN, profession Concepteurs et analystes de systèmes informatiques, demeurant et domicilié à AGBAVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité DOEVI ANANI et à l'Est et au Sud par deux rues non dénommées de 16 et 14m chacune

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500372-GL déposée le 17/05/2023, M. AROUNA MOUTARI, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à GBONSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de Avenou, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 409B, à l'Est par le lot n° 414, au Sud par le lot n° 408 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AROUNA MOUTARI et AROUNA LAWRA TOU, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500373-GL déposée le 17/05/2023, Mme KLUTSE AKUVI AXUEFA, profession Sociologue, demeurant et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kove, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBO Koami et au Sud par une rue existante de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500374-GL déposée le 17/05/2023, Mme AKOLLOR ADZO DZIGBODI, profession Sociologue, demeurant et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 83ca situé à Aflao, connu sous le nom de Kleme Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété AFADEMON Kutowu et au Sud par par une rue existance de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500375-GL déposée le 17/05/2023, M. AGAMBI Djidji Koffi, profession technicien supérieur, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 89ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Woudike, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBONDJOASSOU Kokou et YIBOKOU Galait et au Sud et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500376-GL déposée le 17/05/2023, M. SAKA KOSSI AGBENYEGA, profession Commerçant, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 82ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord et à l'Est par le lot N° 1061, au Sud par une rue de 16 m et le lot N° 1061 et à l'Ouest par une rue de 15 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500377-GL déposée le 17/05/2023, M. AZIAGNON ETSE KOSSI, profession Infirmier auxiliaire, demeurant et domicilié à AKATO-KLEGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de Klegomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KATE et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 12 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500378-GL déposée le 17/05/2023, M. GUNT Cyril Adams, profession Salarié, demeurant et domicilié à AGBODRAFO JEANKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 16ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo Jeankopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord-Est par la propriété des héritiers KOETEVI, au Sud et au Nord-Ouest par la propriété GUNN et à l'Est et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500379-GL déposée le 17/05/2023, M. HOUNSOVI COCOU, profession Soudeur ferrailleur, demeurant et domicilié à AGODEKE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 03ca situé à LOME KPOGAN, connu sous le nom de Agodéké, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par la propriété METCHIYA Assou et au Sud et à l'Ouest par la propriété FIAWO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500380-GL déposée le 17/05/2023, Mme DOUTI TEKIMBANE, profession agent de forêt, demeurant et domiciliée à ADETIKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kladjémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEDAHEVI Komi Koffi et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500381-GL déposée le 17/05/2023, Mme AWATE KPEGMA MATONABA EPSE SIMFEYI, profession Autres professions intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant et domiciliée à TOGBLE KOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 54ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Camp Fir Nord, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 715 et 716, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud par le lot N° 719.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500382-GL déposée le 17/05/2023, M. NATONGOU BOUND, profession Commerçant, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Amadenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et Est par la collectivité AKOLIPO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500383-GL déposée le 17/05/2023, M. AZIABA Messan, profession technicien, demeurant et domicilié à AGBODRAFO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 16a 06ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Agoè-Nyivé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, au Sud par la route AGOENYIVE MISSION-TOVE de 70m, à l'Est par le lot n° 917 et à l'Ouest par le lot n° 920.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500384-GL déposée le 17/05/2023, M. TCHETIKE PIKABALO, profession Médecin, demeurant et domicilié à AMANDAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Amadenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AKOLIPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500385-GL déposée le 17/05/2023, M. ETTOH KOFI NENONENE, profession artiste, demeurant et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 65ca situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété AHETO Gabriel, à l'Est et au Sud par la propriété AHETO DOSSE Kossi et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 230500386-GL déposée le 17/05/2023, M. AKPAH AKOUETE, profession Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domicilié à KLIKAME VERS BAR KATIMINI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 87a 57ca situé à AGOUEGAN SIVAME, connu sous le nom de Aziméglé, préfecture des Lacs, commune de Lacs2 et borné au Nord et au Nord-Ouest par la propriété AKOUETE Aziabada, à l'Est par la propriété KODJOGAN AMOUZOUVI-DJIN, au Sud par la propriété AFANTCHAO Zogbédjé et au Sud-Ouest par la propriété AMOUSSOU Kéyi.

Il déclare que ledit immeuble appartient à AKPAH AKOUETE et AMOUZOU DADO JACQUELINE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500387-GL déposée le 17/05/2023, M. DEGBEVI KOKOU, profession Cartographes et géomètres, demeurant et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 95ca situé à AGBODRAFO KPESSI, connu sous le nom de Drafoe Kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 12 m et de 14 m, au Sud par la collectivité DRAFOE et à l'Ouest par une ruelle de 8 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500388-GL déposée le 17/05/2023, M. DEGBEVI AMAH, profession Salarié, demeurant et domicilié à ANFAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 48ca situé à AGBODRAFO KPESSI, connu sous le nom de Drafoe Kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 12 m, à l'Est par une ruelle de 08 m et au Sud et à l'Ouest par la collectivité DRAFOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500389-GL déposée le 17/05/2023, M. MALM AYA OVI, profession revendeur, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca situé à BAGUIDA KPOGAN, connu sous le nom de Agodékè, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité KITEGUI et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 12 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500390-GL déposée le 17/05/2023, M. OWOUKOR YAWOVI, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à AHONKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 42ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Nligoe Kpeta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJAGNI et au Sud par la collectivité AXOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500391-GL déposée le 17/05/2023, M. OWOUKOR YAWOVI, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à AHONKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 17ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par la propriété KOTOKOU Kodjovi, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par la propriété AMESSINO Dovi et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500392-GL déposée le 17/05/2023, M. HODOR KODJO, profession Profession pour particulier, demeurant et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 23ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Anomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 514, à l'Est par le lot n° 516A, à l'Ouest par le lot n° 517 et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à HODOR KODJO et KATAKPE AKOPANA, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500393-GL déposée le 17/05/2023, M. NARKONABA IDRISSE, profession revendeur, demeurant et domicilié à AGOE ASSIYEE VERS L'EGLISE DES ASSEMBLE DE DIEU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kladjémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité TEKPE DENU et au Sud et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500382-GL déposée le 17/05/2023, M. NATONGOU BOUND, profession Commerçant, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Amadenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et Est par la collectivité AKOLIPO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500394-GL déposée le 17/05/2023, M. NAPO GBATI, profession Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant et domicilié à LOMEGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 31ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Attiemé Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TSONNOAPE Koffi et à l'Est par la Route Madjikipéto-Zossimé de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500396-GL déposée le 17/05/2023, M. AKOTIATE EWLE KOKU, profession Enseignant, demeurant et domicilié à AGOE FIOVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AVEDJI, connu sous le nom de Téléssou, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par les lots N° 1081 et 1080, à l'Est par lot N° 1083, au Sud par lot N° 1085 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500397-GL déposée le 17/05/2023, M. YEGBE KOSSI, profession Ingénieurs agronomes et assimilés, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE AV GRAND SEMINAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 10ca situé à LOME KLEME, connu sous le nom de Wougomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété FIAWONOU Agbénowossi, à l'Est et à l'Ouest par

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 230500398-GL déposée le 17/05/2023, M. AGBANGLANON MIRIAM PATRICIA IRENE PASCALE, profession cadre de banque, demeurant à QUARTIER DES ETOILES et domicilié à QUARTIER DES ETOILES, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité BENINOISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 28ca situé à NUKAFU, connu sous le nom de Nukafu, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEKOU et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SUNU BANK TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500399-GL déposée le 17/05/2023, Mme LOKOSSA ABRA VIRGINIE, profession revendeuse, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wougomé Dékpo, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la Route nationale N° 5 Lomé- Kpalimé de 70 m, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la collectivité ATTIKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500400-GL déposée le 17/05/2023, Mme BLU AMA EMEFA TSOKE EPSE OUEGNIMAOUA, profession Salariée, demeurant à AVEDJI LIMOZINE et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DEKAKPUI et AKAKPO et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500401-GL déposée le 17/05/2023, M. MALLY YAO E MARIO, profession Salarié, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à KARA WAKADA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato-Viépe, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété AKAKPO et DEKAKPUI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500402-GL déposée le 19/05/2023, M. ADOM Pitabi Eyassama, profession ophtalmologue, demeurant et domicilié à FOMBORO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GATOGO, à l'Est par une rue existante de 20m et au Sud par la propriété AGBENOTO K.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500403-GL déposée le 19/05/2023, M. ADOM Pitabi Eyassama, profession ophtalmologue, demeurant et domicilié à FOMBORO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATAM Esso Toyi et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500404-GL déposée le 19/05/2023, M. AGADJOU ISSANIDJI, profession Enseignants de l'enseignement secondaire, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE A LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par la collectivité HEDEDJI, à l'Est par une propriété non identifiée et au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 10 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500405-GL déposée le 19/05/2023, M. KATANGA-KOKOLOU WIYAO, profession Pharmacien, demeurant et domicilié à NASSABLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 46ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEDOME Yao Togbé et à l'Est par la Route de la CEDEAO de 70 m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500406-GL déposée le 19/05/2023, Mme EKON KOKO AKOU S C, profession Retraitée, demeurant et domiciliée à ROUTE DE SEMEKONAWO | FACE EPP SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 94ca situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété EFODZAGBO Adzoshikan, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AXADZI Adzewoda et au Sud par la propriété APEDO Klouvi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500407-GL déposée le 19/05/2023, M. BYAO SAID, profession Commerçant, demeurant et domicilié à AGOE-ADJOUGBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 80ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Aveko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m et au Sud et à l'Est par la propriété PARBEY Kangnivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500409-GL déposée le 19/05/2023, M. CHUKWU NDUKWE EMMANUEL, profession informaticien, demeurant et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agblégan, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLYN et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500410-GL déposée le 19/05/2023, M. GASTON LUCIEN APELETE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Kleme Dzigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIABA Kodjovia.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500411-GL déposée le 19/05/2023, M. ALLOSSE DOSSEH CHRISTIAN, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à PRES DE L'ECOLE LA MAIN DE DIEU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité GLEKOU et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels

Suivant réquisition, n° 230500412-GL déposée le 19/05/2023, M. ARE KAPISSI, profession Salarié, demeurant et domicilié à DALIKO AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoeme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAKLI et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ARE KAPISSI, KAO TIGNIMALEMA et TASSI DADJA, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500413-GL déposée le 19/05/2023, Mme AGO Naka épouse BOUGUELEGA, profession assistante de direction, demeurant et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Amedenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité AKOLIPO et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500414-GL déposée le 19/05/2023, M. ALI ABDOUL-RAHIM, profession Magistrat, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 59ca situé à SANGUERA VAKPO, connu sous le nom de Logogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 28 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADZAZE-EGLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500415-GL déposée le 19/05/2023, Mme AHOSSEY AMA DUATRO EPSE KETOGLO, profession Sans profession, demeurant et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 25ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Totsivi Gbonvé, préfecture de Golfe, commune de Golfe3 et borné au Nord par les lots n° 146 et 147bis, à l'Est par le lot n° 149, à l'Ouest par les lots n° 144, 146 et 147bis et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500416-GL déposée le 19/05/2023, M. PANIAH KOFI AGBENOXEVI, profession Administrateur des finances, demeurant et domicilié à ADIDOGOME NON LOIN DE LA DOUANE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 99ca situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBOLHO Kokou Nyamakou et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500417-GL déposée le 19/05/2023, Mme AGBODJAN-PRINCE LAMOULE, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à AMADAHOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LAWSON et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500418-GL déposée le 19/05/2023, Mme DJANKLA AKLA EPSE ADESIDA-JOSEF, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à TOGBLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE ALINKA, connu sous le nom de Degome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1821, 1819 et 1817.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500419-GL déposée le 19/05/2023, M. TENNIN ABDOU-RACHIDE, profession Salarié, demeurant et domicilié à TOKOIN GBADAGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Togblékopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATCHON Komlan Emmanuel et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500420-GL déposée le 19/05/2023, M. DJANKLA TIYO ANANAO, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à TOGBLE ALINKA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁴ et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1715, 1719 et 1717 et à l'Est par

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500421-GL déposée le 19/05/2023, M. AMADOU ABOUKARIME, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à et domicilié à TOKOIN GBONVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Dégome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁴ et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1843, 1844B et 1841 et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500422-GL déposée le 19/05/2023, M. AKPELI PYABALO, profession Professions intermédiaires de la gestion administrative non classées ailleurs, demeurant et domicilié à AGBALEPEDOGAN JUSTE AU CARREFOUR Y DE LA VOIE ALLANT VRS LE LYCEE 2 FEVRIER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 07ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikpeto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé² et borné au Nord par la collectivité MLAGANI, à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune et à l'Ouest par la collectivité GBOLOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500423-GL déposée le 19/05/2023, M. TITIKPINAABDOUL SAMADOU, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 82ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiémié, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé² et borné au Nord; au Sud et à l'Est par la propriété FIAGNO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500424-GL déposée le 19/05/2023, Mme AGBASU AMA SYLVIE, profession Autres professions paramédicales, demeurant et domiciliée à APEDOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 60ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Anyave Yotikpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁶ et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GONCLAVES Koku Lawoe et GONCLAVES Dzidula Kokou, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500425-GL déposée le 19/05/2023, M. AGOUNO YAO, profession Juriste, demeurant et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 04a 39ca situé à Glidji, connu sous le nom de Gbonokouti, préfecture des Lacs, commune de Lacs¹ et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété HOUNSIAGAMA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500426-GL déposée le 19/05/2023, M. AKAKPOVI MAWULAWÉ, profession ingénieur informaticien, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à BE KLIKAME, connu sous le nom de Site de l'Université de Lomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe3 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 86, à l'Est par le lot n° 85A et à l'Ouest par le lot n° 83.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500427-GL déposée le 19/05/2023, M. SANBONGA SEPAM, profession économiste, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Awan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFANTCHAWO et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500428-GL déposée le 19/05/2023, M. WALLA POYODAMONDOM E-M, profession Salarié, demeurant à AGOE LOGOPE et domicilié à AGOE TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Amadenta Assiko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBEVE DJOMAKOU et à l'Est par une rue de 08 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500429-GL déposée le 19/05/2023, M. IDRISOU MAHAWIYA, profession Professions intermédiaires du travail social, demeurant et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DRAFOE et au Sud par la propriété AGBEKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500430-GL déposée le 19/05/2023, M. EKLOU KOKOU APELETE, profession formateur, demeurant et domicilié à ADIDOGOME VERS CLINIQUE MARANATHA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Yokoè Kopégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOUNKPORTIE Gbeke et à l'Est par une rue de 14 m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500431-GL déposée le 19/05/2023, M. WOAGOU YENDARE, profession militaire, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Zovajin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GBEMOU Koffi Agbo et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500432-GL déposée le 19/05/2023, M. SOULE YACOUBOU ALASSANE, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domicilié à TOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca situé à Zogbedji, connu sous le nom de Togome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété SANNI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500378-GL déposée le 17/05/2023, M. GUNT Cyril Adams, profession Salarié, demeurant et domicilié à AGBODRAFO JEANKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 16ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo Jeankopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord-Est par la propriété des héritiers KOETEVI, au Sud et au Nord-Ouest par la propriété GUNN et à l'Est et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500433-GL déposée le 19/05/2023, Mme BANAWOYE AKPEN NAKA, profession ménagère, demeurant à AGOE SOGBOSSITO et domiciliée à AGOE SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 79ca situé à LOME AGOENYIVE DALIKO, connu sous le nom de Kpoklovime, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 28 m et de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la collectivité KPOGLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500434-GL déposée le 19/05/2023, M. DJISSENOU KOSSI ALLOWONOU, profession employé, demeurant et domicilié à SEGBE ZANUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Vogome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFAKE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500435-GL déposée le 19/05/2023, M. BADA KODJO GHISLAIN, profession revendeur, demeurant et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de Attiégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par la Voie de contournement de 80 m, à l'Est par une rue de 20 m et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 131 A et 133.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500436-GL déposée le 19/05/2023, M. AMOUSSOU TEKOU GAGNON, profession cultivateur, demeurant et domicilié à DAGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dagué, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et au Sud par la propriété MENSANGAN et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500437-GL déposée le 19/05/2023, M. TCHATCHIBARA GADO, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à AGOE ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Sivedome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁴ et borné au Nord et au Sud par des rues de 16m chacun et à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUEVON Koffi Konabra..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500438-GL déposée le 19/05/2023, M. OGNADO KOKOU, profession Soudeur, demeurant et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 31ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁶ et borné au Nord par la collectivité ADJEGNON, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEKE et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500439-GL déposée le 19/05/2023, M. AMENUMESE Kossi Agbesinyale Edzodzinam, profession comptable, demeurant et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁷ et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SAMTOU Koffi Mawuli et à l'Est par une rue existante de 14m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500440-GL déposée le 19/05/2023, Mme MAGLO Ameyo Akoko épouse BERLY, profession Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à ANONKUI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 14ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁵ et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété BOLO et AZANLETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

LE CONSERVATEUR DE LA PROPRIETE FONCIERE DU GRAND LOME